

5 DE COEUR

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 €

Siège social : 103 boulevard Beaumarchais

75 003 PARIS

881 382 683 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat- Distribution de dividendes

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 070 € de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat déficitaire de l'exercice : 4 070 €

AFFECTATION :

- Au Compte Report à nouveau : 4 070 €

Après affectation, le solde du Compte Report à nouveau est débiteur de 4 070 €.

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les capitaux propres qui s'élèvent à (3 070) € pour un capital de 1 000 €, sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce de ne pas dissoudre la société.

L'associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2023.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

DocuSigned by:
Sophie de Seynes
9632EB536F9D4A6...